

Paris, le 30 janvier 2017

Bruno Cavagné
Président

Fédération Nationale Les Travaux Publics
3 rue de Berri
75008 Paris

Monsieur le Président,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon concernant les mesures en faveur de l'investissement public, notamment en termes d'infrastructures, qu'il comptait prendre une fois élu, et nous vous en remercions.

Le programme de la France Insoumise, *l'Avenir en commun*, accorde à cette question une attention particulière. En effet, pour répondre à votre première question, nous partageons votre constat d'un manque cruel d'investissements publics ces dernières années qui a, à la fois étouffé l'économie toute entière mais également conduit à prendre du retard sur les évolutions nécessaires au système de production.

La planification écologique et donc la bifurcation du modèle d'organisation de la production, mais également des transports ou encore de la production d'énergie sont au cœur de notre projet. Pour réaliser cette ambition, l'investissement public est plus que nécessaire, c'est une condition indispensable de réussite. Et ce parce qu'il est le seul à pouvoir assumer une stratégie de long terme, que les objectifs de rentabilité financière de court terme interdisent à l'investissement privé.

Concernant plus spécifiquement les autres questions de votre questionnaire :

1) Maintenir et moderniser les infrastructures et les réseaux

Le projet de la France insoumise prévoit d'injecter 100 milliards d'euros supplémentaires dans l'économie pour des investissements écologiquement et socialement utiles. Il s'agit notamment de réindustrialiser le pays par le biais de plans de filières pour coordonner donneurs d'ordres et sous-traitants, clients et fournisseurs (par exemple SNCF et Alstom pour la filière ferroviaire, etc.). Nous créerons ainsi des pôles publics dans l'énergie ou les transports.

Nous lancerons également l'économie de la mer, en relançant les ports français et en modernisant les infrastructures portuaires. Cela se fera par un plan national de transport de marchandises (fret ferroviaire / fluvial / maritime) pour une desserte multimodale et coordonnée sur tout le territoire.

Nous nous attacherons également à rattraper le retard d'investissement dans les outre-mers en engageant un plan pluriannuel d'investissement et de développement des services publics.

Enfin, nous reviendrons sur les programmes de privatisation (aéroports, autoroutes, parts publiques, etc.) et nous décréterons un moratoire sur les partenariats publics-privés (PPP), en abrogeant les dispositions législatives les permettant et en pratiquant un audit de ceux qui sont en cours.

2) Mesures d'investissement pour assurer la transition écologique

Il faudra d'urgence développer l'ensemble des énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de sortie du nucléaire avec 100 % de renouvelables en 2050. Pour cela, nous développerons notamment les énergies marines renouvelables (EMR) dans le cadre du plan de transition énergétique et d'une maîtrise publique des installations et réseaux. Nous refuserons ainsi l'abandon de la filière d'énergie marine et assurerons son développement industriel par la nationalisation de la branche Energies Marines d'Alstom cédée à General Electric et de la branche éolienne d'Areva cédée à Siemens.

Nous adopterons également un plan de développement du ferroutage et de report modal pour réduire le transport routier de marchandises. Enfin, nous renationaliserons les autoroutes pour que les investissements sur ces grands axes soient publics.

3) Le lien avec les collectivités locales et la politique d'aménagement du territoire

Nous sortirons de la politique d'austérité menée par les gouvernements Fillon / Valls et nous encouragerons les investissements locaux, en permettant notamment aux collectivités locales d'emprunter auprès de la Banque Publique d'Investissement.

Par ailleurs, nous arrêterons les grands projets inutiles comme l'aéroport de Notre-Dame des Landes pour nous concentrer sur les infrastructures nécessaires à la transition écologique.

Nous proposons également d'inverser la logique des métropoles et des méga-régions, de la compétition entre territoires, de stopper l'étalement urbain en incitant au rapprochement entre bassins de vie et bassins d'emploi.

Enfin, nous défendrons et reconstruirons le maillage de transports en commun et de services publics sur tout le territoire, dans les départements ruraux et les quartiers populaires.

4) Qui finance les infrastructures, l'utilisateur ou le contribuable ?

La France insoumise propose un financement par l'impôt, des particuliers et des entreprises des infrastructures publiques, financement le plus juste. Pour ce faire, nous mettrons en place une réforme fiscale qui imposera les revenus du capital comme ceux du travail par une assiette large et unifiée. Elle rendra l'impôt sur le revenu plus progressif avec un barème à 14 tranches contre 5 aujourd'hui et refondera l'impôt sur les sociétés pour établir l'égalité devant l'impôt entre PME et grands groupes, via un barème progressif.

5) Quel débat public pour les projets d'infrastructures ?

Le projet de la France insoumise est également une méthode, celle de l'implication citoyenne dans les décisions qui nous concernent tous. Des débats publics, notamment locaux, devront donc être systématiquement organisés.

Dans le cadre de la mise en place de la 6^{ème} République, nous proposerons de supprimer le Sénat et le Conseil économique, social et environnemental et de créer une assemblée de l'intervention populaire et du long terme émettant un avis sur l'impact écologique et social des lois. Il pourra ainsi porter un regard sur les projets d'infrastructures nationaux.

Enfin, si le débat ne dégage pas de position aisément partagée, nous n'hésiterons pas à recourir au référendum pour consulter l'avis des Français.

6) Quelle appréciation sur la dette publique française, les dépenses publiques et règle des 3 % imposée par l'UE ?

Nous proposons de réaliser un audit citoyen de la dette publique française pour en déterminer la part illégitime et préparer un réaménagement négocié (échelonnement des remboursements, baisse des taux d'intérêts, annulation partielle...). En effet, la dette publique a largement été contractée à la fin des années 2000 pour renflouer les banques. Il n'est pas possible qu'elle soit un obstacle à l'investissement public nécessaire au pays. La dette publique sera ensuite rachetée par la Banque centrale

A l'échelle européenne, nous proposerons d'organiser une conférence européenne sur les dettes souveraines débouchant sur des moratoires, une baisse de taux d'intérêts, des rééchelonnements et annulations partielles. Nous nous exonérerons du pacte de stabilité et des règles européennes encadrant les déficits.

7) Une loi de programmation des projets d'infrastructures nationaux ?

Nous adopterons une loi-cadre instaurant une planification écologique, démocratique et articulant les niveaux national et local, dans laquelle la question des infrastructures publiques sera traitée.

Nous créerons également une fonction de délégués départementaux à l'écologie chargés d'alerter sur les dysfonctionnements, sur le modèle des délégués départementaux de l'Éducation nationale

8) Quel regard sur les financements européens ?

Les traités européens sont aujourd'hui un carcan qui empêche d'investir, alors que nous en avons tant besoin ! Nous désobéirons donc aux traités. Nous arrêterons également la libéralisation des services publics (rail, énergie, telecoms, ...) imposée par les règles européennes dérivées de ces traités. Tels qu'ils sont aujourd'hui configurés, les financements européens ne permettent pas l'investissement public massif. Ils l'empêchent. C'est pourquoi nous négocierons de nouveaux traités changeant radicalement les principes de l'UE en partant des besoins des peuples, plutôt qu'en satisfaisant les dogmes de l'introuvable stabilité financière.

9) A quoi ressemble l'infrastructure du futur ?

L'infrastructure du futur est écologique, adaptée aux besoins de tous d'aujourd'hui mais également de demain et accessible sur l'ensemble du territoire national.

10) Un mot pour définir votre vision d'une politique d'infrastructure ?

Elle doit être guidée par le long terme et la nécessité de faire bifurquer nos modes de vie et de production vers un respect de l'écosystème.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise